



Réunion du Comité Syndical

du 13 février 2008

CS - 1.06

Budget Primitif 2008

RAPPORT

Présenté par Monsieur Emile GEHANT
Président

Suite au débat d'orientation budgétaire du 19 décembre 2007, Monsieur le Président présente au Comité Syndical le Budget Primitif 2008, équilibré comme suit :

Recettes de fonctionnement

Ordures ménagères (transport et traitement)	6 302 800 €
Encombrants (transport et traitement)	595 042 €
D.I.B.	380 100 €
Déchets verts	714 000 €
Electricité	1 200 000 €
Ferreux/non ferreux	100 000 €
Produits financiers	46 000 €
Remboursement sur rémunération de personnel	56 000 €
Produits exceptionnels	104 000 €
Transfert charges financières	366 000 €
Excédent 2007	1 919 755 €
TOTAL DES RECETTES	11 783 697 €

L'excédent dégagé par la section de fonctionnement en 2007 s'élève à 1 919 755.20 € arrondi en prévision à 1 919 755 €. Cette somme sera affectée en intégralité en section de fonctionnement.

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont proposées de la façon suivante :

Eau et assainissement	42 000 €
Energie et électricité	80 000 €
Combustibles	60 000 €
Carburants	45 000 €
Alimentation	4 600 €
Autres fournitures non stockées	13 000 €
Fournitures d'entretien	3 000 €
Vêtements de travail	20 000 €
Fournitures administratives	13 000 €
Autres matières et fournitures	600 000 €
Contrats de service	2 450 000 €
Locations immobilières	9 900 €
Locations mobilières	25 000 €
Entretien et réparation biens mobiliers	32 000 €

Entretien de terrains	200 000 €
Entretien de bâtiments	10 000 €
Entretien de matériels roulants	150 000 €
Entretien voies et réseaux	160 000 €
Maintenance	240 000 €
Primes d'assurances	480 000 €
Doc. générale et technique	10 000 €
Versements à des organismes de formation	28 000 €
Autres frais divers	93 400 €
Indemnité comptable	5 000 €
Honoraires	35 000 €
Divers	1 000 €
Annonces et insertions	20 000 €
Fêtes et cérémonies	3 000 €
Frais divers de publicité	65 000 €
Transport de biens	1 000 €
Voyages et déplacements	2 000 €
Réceptions	1 000 €
Frais d'affranchissement	11 000 €
Frais de télécommunication	20 000 €
Cotisations diverses	11 500 €
Frais de nettoyage des locaux	110 000 €
Autres services	1 000 €
Taxes foncières	45 000 €
Impôts indirects	20 000 €
Taxes et impôts sur véhicules	1 100 €
Autres impôts et taxes	6 000 €

TOTAL CHAPITRE 011 **5 127 500 €**

Autre personnel extérieur	100 000 €
Versement transport	11 000 €
FNAL	3 200 €
Cotisation CNFPT, CG	26 000 €
Cotisation solidarité	3 200 €
Rémunération principale (personnel titulaire)	1 470 000 €
NBI, supplément familial de traitement	30 000 €
Rémunération	35 000 €
URSSAF	200 000 €
Caisses de retraites	300 000 €
Cotisation ASSEDIC	2 500 €
Cotisation FNCSFT	2 500 €
Cotisations autres organismes	5 000 €
Versements œuvres sociales	8 500 €
Médecine du travail	5 000 €
Autres charges diverses	1 100 €
Fonds de compensation CPA	6 000 €
Autres charges	65 000 €

TOTAL CHAPITRE 012 **2 274 000 €**

Indemnités des élus	50 000 €
Frais de mission des élus	1 000 €
Caisse de retraite des élus	1 900 €
Subvention organismes de droit privé	31 000 €

TOTAL CHAPITRE 65 **83 900 €**

Intérêts des emprunts, dettes	1 910 000 €
ICNE	300 000 €
Autres charges financières	537 800 €

TOTAL CHAPITRE 66 **2 747 800 €**

Intérêts moratoires, pénalités	2 000 €
Titres annulés (exercice antérieur)	425 000 €
Autres charges exceptionnelles	3 000 €

TOTAL CHAPITRE 67 **430 000 €**

Dotations aux amortissements	400 000 €
Charges financières à répartir	200 000 €

TOTAL CHAPITRE 042 **600 000 €**

Dépenses imprévues **344 497 €**

Virement à la section d'investissement **176 000 €**

TOTAL DES DEPENSES **11 783 697 €**

Dépenses d'investissement

Sont à inscrire les dépenses suivantes :

1641	Emprunts (remboursement du capital)	960 000 €
2031	Frais d'études	21 000 €
2158	Immobilisations corporelles	439 000 €
2183	Matériel de bureau et informatique	52 500 €
2313	Immobilisation en cours (travaux)	627 500 €

TOTAL DES DEPENSES **2 100 000 €**

Recettes d'investissement

1641	Emprunts	599 180 €
040	Amortissements	400 000 €
021	Virement de la section de fonctionnement	176 000 €
2313	Travaux (remboursement Pertuy)	600 000 €
001	Excédent 2007 reporté	324 820 €

TOTAL DES RECETTES **2 100 000 €**

Le budget primitif vous est donc proposé ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	11 783 697 €	11 783 697 €
Investissement	2 100 000 €	2 100 000 €

A l'UNANIMITE le Comité Syndical :

↳ **CONSTATE** le résultat de l'exercice 2007 suivant :

FONCTIONNEMENT

Total des dépenses 2007 constatées	11 179 049.79€
Total des recettes 2007 constatées	11 461 778.99€
Excédent reporté 2006	1 637 026 €
Excédent 2007	1 919 755.20 €

INVESTISSEMENT

Total des dépenses 2007 constatées	5 983 199.43 €
Total des recettes 2007 constatées	7 298 352.54 €
Déficit reporté 2006	990 332.89 €
Excédent 2007	324 820.22 €

↳ **AFFECTE** en section de fonctionnement la totalité de l'excédent de fonctionnement 2007, arrondi en prévision à 1 919 755 € ;

↳ **PREND ACTE** :

- que le SERTRID n'a pas appliqué de journée complémentaire ;
- que les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2007 ;
- qu'aucun report d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes n'a été retenu.

Les opérations non soldées sont proposées au BP 2008 comme opérations nouvelles.

↳ **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le budget primitif 2008 ainsi proposé.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. ladite délibération ayant été affichée par extrait le 18 FEV. 2008 conformément au C.G.C.T.

Dépôt en Préfecture le : 18 FEV. 2008

POUR EXTRAIT-CONFORME
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.


Emile GENANT